

3e trimestre 2024



BRUYÈRES

Bulletin d'Informations

Vie municipale

Réglementations	P2 et 3
Kid's Summer Park	P4
Rentrée des classes	P5

Action Éducative

Restauration scolaire	P6
Accueils RPE Relais Petite enfance LAEP Lieu d'Accueil Enfants- Parents	P7
Séjour d'été	P8
Club de jeunes	P9 à 10
Restauration scolaire	P11
Accueils pré et post scolaire	
Accueil de loisirs	P12

Scolaire

Jeux paralympiques	P13
--------------------	-----

Informations diverses

Médecins, Poste, Forum de l'Em- ploi, Extract, Medlog	P14 à 19
--	----------

SMCS et Associations

Forum des associations et associations	P20 à 23
---	----------

Etat civil	P24
------------	-----

Responsables de la publication
Alain GARBE, Maire
Elisabeth HUBERT
Maire adjoint à la communication

Réalisé par la
Commission Communication

Imprimé en 2000 exemplaires
en Mairie

Réglementation du démarchage à domicile à Bruyères-sur-Oise.

Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des habitants, tout en encadrant les pratiques de démarchage à domicile, le Maire a pris un nouvel arrêté réglementant cette activité sur le territoire de la commune (sauf durant les périodes de recensement de l'Etat).

Désormais, le démarchage à domicile, qu'il soit commercial, caritatif ou autre, est soumis aux règles suivantes :

1. Horaires autorisés : uniquement du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
2. Interdictions :
 - Aucun démarchage les samedis, dimanches et jours fériés
 - Interdiction de démarcher en dehors des horaires autorisés
 - Respect obligatoire du refus des habitants via l'apposition d'un autocollant sur les boîtes aux lettres (autocollant joint au présent bulletin)
3. Important : Il est strictement interdit aux démarcheurs de se présenter comme étant mandatés ou envoyés par la mairie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions allant de la contravention de première classe à des poursuites pénales en cas d'usurpation de l'autorité municipale.

Cette mesure vise à protéger nos administrés, en particulier les plus vulnérables, contre les pratiques commerciales abusives, tout en permettant l'exercice encadré de cette activité. Les habitants sont invités à signaler tout manquement à ces règles auprès de la Police Municipale ou de la Gendarmerie.

Pour plus d'informations, l'arrêté complet est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.





Installation de caméras chez des particuliers ce qu'il faut savoir

Suite à de nombreuses questions sur l'installation de caméras de vidéosurveillance à domicile, voici quelques précisions importantes.

Réglementation en vigueur

L'installation de caméras est autorisée, mais elle doit respecter certaines règles pour protéger la vie privée. Voici les principales :

- **Emplacement** : Vous pouvez filmer à l'intérieur de votre propriété et dans votre jardin, mais pas la voie publique ni les propriétés voisines.
- **Orientation** : Assurez-vous que vos caméras ne capturent pas les fenêtres des voisins ou leurs espaces privés.
- **Information des tiers** : Si des personnes peuvent être filmées (jardiniers, femmes de ménage, etc.), affichez un panneau d'information.
- **Durée de conservation** : Les images ne doivent pas être conservées plus d'un mois, sauf en cas de procédure judiciaire.
- **Droit d'accès** : Les personnes filmées ont le droit d'accéder aux images les concernant.

Déclaration et sanctions

Aucune déclaration à la CNIL n'est nécessaire pour un usage personnel. Cependant, une déclaration est obligatoire si vous utilisez les caméras dans un cadre professionnel. Le non-respect des règles peut entraîner des sanctions, allant jusqu'à un an de prison et 45 000 € d'amende.

Pour les copropriétés

L'installation de caméras dans les parties communes nécessite une décision prise en assemblée générale.

Nous vous encourageons à suivre ces règles pour éviter tout problème. En cas de doute, consultez un professionnel ou la Police Municipale. Pour plus d'informations, visitez le site de la CNIL (www.cnil.fr) ou contactez nos services.

Police Municipale : 01 30 28 76 61

KID'S SUMMER PARK

Un été animé avec le Kids Summer Park

Bruyères-sur-Oise a vécu un été plein d'animations avec le « Kids Summer Park » installé sur la Place des Fêtes du 29 juin au 1^{er} septembre 2024.



A l'initiative de la société Anim'Events, ce parc a regroupé de nombreuses animations gonflables et de loisirs pour toute la famille.

Pour permettre aux Briolines et aux Briolins de profiter de ce parc, le Centre Communal d'Action Sociale de Bruyères sur Oise a acquis des places, offertes à l'ensemble des habitants (10 places en juillet et 10 places en août).

La Commune avait également acquis des accès pour l'accueil de loisirs Bout'Chou et pour les assistantes maternelles pour en profiter plusieurs matinées durant l'été (en dehors des horaires d'accueil grand public).

Malgré une météo capricieuse et peu propice aux jeux en plein air, 2374 Briolins, soit plus de la moitié des habitants de la Ville, a retiré ses entrées pour profiter du parc.

La Commune a pu bénéficier du soutien de nombreuses entreprises mécènes, notamment des sociétés installées sur la Ville et des fournisseurs de la Mairie. La Municipalité les remercie vivement pour leur concours ayant contribué de manière importante à l'achat de ces prestations.

Merci aux différents services de la Ville pour leur mobilisation durant cette période (Police Municipale, services techniques, accueil de loisirs, Relais Petite Enfance etc...).

Retour en images sur un été animé à Bruyères sur Oise !



RENTRÉE SCOLAIRE



Elsa Triolet



Claude Schilmöller



Les Quincelettes

ACTION ÉDUCATIVE



LA RENTRÉE DES CLASSES 2024-2025

Tout était prêt le lundi 2 septembre 2024 pour accueillir les **709 élèves** dans les quatre groupes scolaires de la ville. En effet, cette rentrée a été préparée dès le mois d'août en étroite collaboration entre les directrices des différentes écoles et les services municipaux : le service enfance jeunesse, les services techniques, ainsi que ceux de l'entretien des locaux et de la restauration scolaire. Pour certains de nos petits Briolins, la rentrée scolaire offre l'opportunité de retrouver les copains, pour les nouveaux de faire de nouvelles rencontres et pour les plus petits, c'est une nouvelle aventure qui commence.

Au 2 septembre, Les effectifs pour chaque école sont :

Ecoles	Maternelles	Élémentaires
Les QUINCELETTES	97	155
Paul VERLAINE		206
Elsa TRIOLET	103	
Claude SCHILMOLLER	85	63

Comme chaque année, Monsieur le Maire, Alain GARBE, Madame Elisabeth CHABOT, Maire-Adjointe en charge de l'éducation, de la restauration scolaire et de la santé ainsi que Madame Elisabeth HUBERT, Maire-Adjointe en charge des fêtes, cérémonies, associations, culture et communication sont allés à la rencontre de chaque école pour souhaiter une excellente rentrée à tous les enfants, leurs parents ainsi qu'aux enseignants.

C'est un moment toujours apprécié des enfants en élémentaire et de l'équipe municipale. Concernant les maternelles, c'est un changement d'ambiance, les larmes d'appréhension pour les petites sections, et l'émotion des parents font partie de cette grande étape qu'est la première année d'école.

Cette nouvelle année sur les bancs de l'école, pleine de projets, de rires, peut-être de quelques larmes, sera à la fin de l'année scolaire, chargée de souvenirs.





MAIRIE DE
BRUYERES SUR OISE



Besoin d'un mode d'accueil pour votre jeune enfant ?

Vous êtes parent et vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est là pour vous accompagner tout au long de cette démarche. Il vous informe sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire, vous guide dans les démarches administratives et délivre la liste des assistantes maternelles de la commune.

Les coordonnées des assistantes maternelles sont également disponibles sur le site de la Caf monenfant.fr. Sur ce site, certaines assistantes maternelles renseignent directement leurs disponibilités et offre d'accueil, vous permettant ainsi de visualiser les places disponibles.

En plus des informations sur les modes d'accueil, monenfant.fr propose également des ressources pour les familles et outils pratiques tels que des simulateurs d'aides financières vous permettant d'estimer rapidement les aides que vous pourriez percevoir pour financer l'accueil de votre enfant.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Audrey, animatrice RPE au 01.79.58.10.26. ou par mail



Une gazette pour les assistantes maternelles

Le RPE lance une gazette spécialement dédiée aux assistantes maternelles. Retrouvez l'actualité de la profession, des astuces et bien plus. Bientôt disponible sur le site de la ville !

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Parents, saviez-vous que la ville vous propose un espace gratuit, confidentiel et libre d'accès pour partager des temps de jeu avec votre jeune enfant ?

Le LAEP est ouvert les lundis et vendredis (hors vacances scolaires) de 09h15 à 11h15, sans besoin d'inscription. Vous êtes libres de venir et repartir quand vous le souhaitez pendant ces horaires.

Que vous souhaitiez discuter avec les accueillantes, échanger avec d'autres familles ou simplement passer un moment de jeu avec votre enfant, le LAEP est là pour vous accueillir.

Pour plus d'informations sur le LAEP et ses services, contactez le RPE au 01.79.58.10.26

SÉJOUR 2024 BASE DE SAINT LEU D'ESSERENT

C'est équipé de valises et de bonne humeur, que 24 enfants ont pris le train en direction de la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent.

Séjour du 8 au 12 juillet en camping, préparation des repas, vaisselle, rangement ont fait partie du quotidien de nos petits campeurs.



Les activités organisées par la base de loisirs ont permis à tous de partager des bons moments de cohésion mais aussi d'affronter quelques angoisses... L'aquaslide (activité phare de la base de loisirs) fut un moment inoubliable pour les enfants et l'équipe des fous rires, de l'entraide, du dépassement de soi...

L'équipe d'animation s'est régalée dans la préparation des grands jeux et des veillées dans un cadre naturel très sympa.



Tout le monde est ressorti grandi de cette superbe expérience humaine, prochain rendez-vous aux vacances de la Toussaint pour un séjour à Viarmes, pour les enfants de GS-CP.



CLUB DES JEUNES

Tu es collégien ? Rejoins nous au club des jeunes, les mercredis de 14H à 17H30 et les vacances scolaires. C'est l'occasion de te retrouver avec tes amis autour de différentes activités organisées par l'équipe d'animation. Viens apporter ta personnalité et tes idées au sein du groupe.

Ensemble, élaborons des projets et mettons les en lumière !

Cours vite en mairie t'inscrire 😊



Les Activités proposées



ACTIVITÉS PHYSIQUES

Grands jeux (poule/renard/vipère, thèque, course d'orientation, jeux de ballons, jeux de piste...), initiations sportives (basketball, badminton, tennis de table, futsal, football, rugby...)



SORTIES/PRESTATIONS

Laser game, parc Astérix, bowling, accrobranche, archery tag, création de cosmétiques, cinéma, base de loisirs, escape game,...



ACTIVITÉS MANUELLES

Fresques, customisation, expériences, couture, aquarelle, maquettes, perles,...



ACTIVITÉS CULINAIRES

Crêpe, gaufres, tartes, quiches, gâteaux, tiramisu,...



SÉJOURS

Camping, activités nautiques/culturelles/sportives, vie quotidienne



VEILLÉES

Loup garou, pyramide des défis, "ce soir tout est permis", projection film/pizza, karaoké, E-sport,...

📍 ALSH Bout'Chou chemin de Saint-Leu

📍 Pour plus d'information, contacte le référent du club des jeunes: animation.jeunesse@bruyeres-sur-oise.fr ou 06 26 63 52 25



ANIMATIONS CLUB DES JEUNES

Ouvert aux collégiens



Cette année encore, 21 jeunes et 3 animateurs sont partis en séjour en tente et en autonomie, à la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent, du 15 au 19 juillet 2024.

Vive la vaisselle, quand elle finit en bataille d'eau !

Les journées ont été animées par les activités aquatiques (baignade, aquaslide et kayak), les activités sportives (tir à l'arc, disc golf), la vie quotidienne (élaboration des repas, vaisselle, rangement du camp) et les veillées (improvisation de sketches, boum, jeux inter-centre avec la ville de Sarcelles).

Bonne humeur et humour étaient au rendez-vous.

Un séjour sous le signe du partage, de l'autonomie et du vivre ensemble.

ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ



En dehors du séjour, une moyenne de 20 jeunes a fréquenté le club des jeunes. Au programme de ces Vacances : Koh Lanta, jeu de piste, ultimate, light painting, sorties au Hapic et laser game, Kid's Summer Park, olympiades, activités manuelles, Blind test et d'autres activités.

Un programme riche et varié élaboré encore une fois par les jeunes.



Le service de restauration scolaire



La ville propose un service de restauration scolaire aux enfants des quatre écoles maternelles et élémentaires ou fréquentant l'accueil de loisirs « Bout'chou » les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Le service municipal de la restauration scolaire a la charge de confectionner et de servir les repas d'environ 67% des écoliers. Ces repas équilibrés, composés d'une entrée ou laitage, d'un plat principal et sa garniture et d'un dessert, sont préparés dans les locaux de la cuisine centrale, attenante au groupe scolaire Claude Schilmöller.

En période de vacances scolaires, ce service prépare et sert les repas de l'Accueil de loisirs Bout'chou. Les menus sont affichés à l'avance dans les écoles et publiés sur le site Internet de la ville, rubrique Restauration.

Une commission de la restauration scolaire, composée d'élus, de représentants des parents d'élèves, des directrices des écoles, entérine les menus proposés par le service et validés par une diététicienne de notre partenaire qualité Sodexo.

Les repas sont élaborés par une équipe de cinq personnes en cuisine centrale, ainsi que de 10 personnes dans les offices des différentes écoles. L'encadrement est assuré par une équipe de 15 animateurs et de sept ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) répartis sur les trois écoles de 11h30 à 13h20.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Chaque jour, la cuisine centrale prépare en moyenne 450 repas pour les enfants fréquentant la restauration scolaire

BON A SAVOIR : lorsqu'un enseignant est absent (non remplacé), votre enfant peut être accueilli à la restauration scolaire de 11h30 à 13h20 afin de bénéficier du repas réservé et facturé (pas de repas à emporter). Pour cela, vous êtes invités à contacter le service administratif avant 10h au 01.79.58.10.24.

Rappel : pour toute réservation aux services périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire, il est impératif d'avoir rempli au préalable le dossier d'inscription aux services municipaux 2024/2025 en mairie.

Renseignements en mairie auprès de madame MARGUET Amandine au 01.79.58.10.24, à l'accueil de loisirs auprès de l'équipe de direction au 01.79.58.10.21 ou sur le site de la ville dans l'onglet « ACTION EDUCATIVE ».

Info pratique :

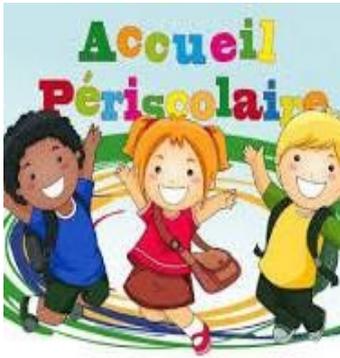
SoHappy, l'application familles qui vous simplifie la vie !



Disponible gratuitement à Bruyères sur Oise, SoHappy vous permet de consulter les menus de vos enfants, vous informer sur la nutrition, le bien-être ou encore obtenir des idées recettes pour le soir directement depuis votre smartphone.

Rendez-vous dès maintenant sur les stores et sur www.so-happy.fr ! ou directement en flashant le QR code suivant





Avant et après la classe

ACCUEIL PRÉ ET POST SCOLAIRE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, les élèves des écoles peuvent être pris en charge avant et après l'école. Ce temps de surveillance est encadré par les animateurs de la ville.

Quels sont les horaires d'accueil ?

Pour les écoles maternelles et élémentaires, les enfants peuvent être pris en charge le matin de 7h à 8h10 et le soir de 16h30 à 19h.

Le mercredi et les vacances scolaires

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, des activités ludiques sont proposées aux jeunes Briolins âgés de 3 à 14 ans dans les accueils de loisirs « Bout'chou et Club des Jeunes ».



Quels sont les horaires d'accueil ?



Les mercredis de période scolaire, et les vacances scolaires, les enfants en maternelle et en élémentaire sont accueillis le matin entre 7h et 9h. Le soir les parents peuvent venir les chercher à partir de 16h et jusqu'à 19h.

Les collégiens sont accueillis les mercredis de 14h à 17h30. Lors des vacances scolaires, les horaires varient en fonction des programmes.

Inscription en mairie



Tous les documents y sont disponibles et doivent y être rendus auprès de Mme MARGUET

01 79 58 10 24
Portail.famille@bruyeres-sur-oise.fr

Contact CDJ

Informations
Référente
Maïwen

06 26 63 52 25
animation.jeunesse@bruyeres-sur-oise.fr

**Tous les rendez-vous se font à l'accueil de loisirs
(36 chemin de Saint-leu).**

Les jeux paralympiques font leur rentrée

La rentrée était sportive pour les deux classes des CM1/CM2 des Quincelettes qui se sont rendues au Stade de France pour assister aux épreuves de para-athlétisme. Un moment inoubliable dans le cœur des enfants qui ont ainsi concrétisé le projet « Jeux Olympiques » de l'année passée. Le temps d'une journée, il se sont transformés en fervents supporter, clamant leurs encouragements aux athlètes.

Cette sortie a été rendue possible grâce aux places offertes pour les deux classes par l'Éducation Nationale et la prise en charge du transport par la municipalité. Le département du Val d'Oise a fourni les « taps taps » qui ont coloré notre groupe.



Bruyères-sur-Oise recherche médecins !

Cet été, le docteur Thiery, dernier médecin généraliste libéral installé sur la Commune, a pris une retraite bien méritée après plusieurs décennies de service auprès des Briolins.

Cette situation préoccupe la Municipalité depuis plusieurs années. En effet, la Commune a alerté de longue date les autorités de Santé pour permettre l'installation de médecins généralistes afin de pallier les départs des médecins, notamment l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé Ile-de-France.

Malheureusement, la liberté d'installation des médecins et la problématique de désertification médicale rencontrée dans tout le Val d'Oise ne nous ont pas permis d'être soutenus.

Afin de permettre des installations et disposer d'une structure attractive pour les professionnels de santé, la Commune a fait réhabiliter l'ancien Centre de loisirs (auparavant « Mille-Club » situé 29, rue de la Mairie) et l'a reconverti en Maison médicale. Actuellement, une partie de ces locaux est louée au Docteur BERNARD, médecin spécialiste du diabète. Un cabinet demeure disponible de suite pour l'accueil d'un médecin généraliste.

Dans le cadre du projet de construction dans la rue de Morangles, une nouvelle pharmacie et un cabinet médical pour 4 professionnels de santé doivent voir le jour, la construction étant prévue à partir de fin 2025.

La Municipalité poursuit ses efforts pour favoriser l'accueil de nouveaux professionnels, tant pour la recherche d'un local que pour orienter sur les aides existantes.

Si vous êtes médecin généraliste ou spécialiste et que vous souhaitez vous installer à Bruyères-sur-Oise, nous vous invitons à contacter la Mairie (01.30.28.76.50 ou mairie@bruyeres-sur-oise.fr).



Votre facteur a plus d'un service dans sa sacoche !

Votre facteur est à votre service. Il peut gratuitement :

- ◇ Vous apporter des timbres, des enveloppes pré-timbrées ou des emballages colis,
- ◇ Récupérer un colis ou du courrier affranchis dans votre boîte à lettres pour l'emmener au bureau de poste (après inscription sur le site la.poste.fr),
- ◇ Et bien d'autres services que vous pouvez retrouver sur le site laposte.fr.

**Grâce à votre facteur, vous optimisez votre temps et
Gagnez en confort de vie : n'hésitez pas à le solliciter !**

Forum de l'Emploi 2024

Mercredi 25 septembre, avait lieu le 1er Forum de l'Emploi à Bruyères.

Une vingtaine de partenaires, dans les domaines de l'hôtellerie, des transports, de la santé, de la logistique, de l'industrie, du BTP, du fret maritime, les organismes de formations, l'armée de l'air, de terre et marine nationale, la gendarmerie, l'accompagnement des jeunes...a participé à cet événement, organisé par France Travail (ex-Pole Emploi).

Ce sont environ 500 personnes qui sont venues visiter cet espace, qui ont pu dialoguer avec les intervenants et déposer leur CV.



Petit mot d'accueil de M. le Maire Alain Garbe et de Mme Myriam Cailloux, directrice d'agence France Travail, avant l'ouverture des portes du gymnase des Quincelettes, où se déroulait cette manifestation.

Cette expérience concluante incite à réitérer dans les prochains mois cette journée de rencontres.



Extract, filiale de VINCI Construction, a inauguré l'extension et la modernisation de sa plateforme de traitement et de valorisation des terres polluées à Bruyères-sur-Oise (95).

- La plus grande plateforme de traitement d'Île-de-France avec une superficie de 6 hectares
- Une capacité annuelle de valorisation augmentée de 60% : jusqu'à 400 000 tonnes de matériaux traités
- Une chaîne de lavage modernisée sur une plateforme étendue et plus performante pour augmenter la circularité des matériaux

À l'occasion de la journée de l'environnement VINCI, Extract (filiale de VINCI Construction) a célébré le 24 septembre 2024 une étape majeure dans le développement de sa plateforme de valorisation des terres polluées de Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise), en activité depuis 2015. Ce plus grand site de traitement d'Île-de-France, agrandi une première fois en 2019 pour accueillir les matériaux issus des travaux du Grand Paris, étend à nouveau sa surface d'accueil en passant de 4 à 6 hectares pour augmenter sa capacité de traitement de 250 000 tonnes à 400 000 tonnes de matériaux traités par an.

Outre son extension, Extract s'est doté d'une nouvelle chaîne de lavage dernière génération pour améliorer la valorisation matière et développer ainsi la circularité des matériaux. Cette machine de pointe est capable de traiter des terres, sédiments et déchets industriels et d'optimiser la qualité des granulats produits, en particulier le sable et les cailloux qui pourront être réutilisés dans la fabrication de béton.

Cette Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE), diversifie également ses solutions de traitement avec des techniques de bioremédiation, stabilisation et neutralisation permettant de traiter un large spectre de polluants et ainsi valoriser jusqu'à 95% des volumes de terres et sédiments réceptionnés.

Un site vertueux pour l'environnement

La localisation de la plateforme en bord de l'Oise est stratégique pour assurer son autonomie en eau et améliorer ses processus industriels. Grâce à ses propres bassins de traitement des eaux de process, la plateforme gère durablement - en circuit fermé - cette ressource essentielle. Son bord à quai de 200 mètres linéaires est, quant à lui, capable d'accueillir des péniches transportant jusqu'à 2 500 tonnes de déblais, soit l'équivalent de 85 camions. L'accès fluvial du site permet ainsi de limiter les émissions de gaz à effet de serre liés au trafic routier tout en réduisant l'encombrement des routes franciliennes. Sa situation lui confère enfin une position privilégiée dans la gestion des déblais en Île-de-France mais aussi en Normandie et dans les Hauts-de-France.

Dans la continuité de ses actions pour réduire l'empreinte carbone du site, Extract installera en 2025 des ombrières photovoltaïques afin de couvrir 30% des besoins en énergie.

En complément de cette plateforme, Extract a la capacité de traiter des terres in situ par lavage, oxydation chimique et traitement biologique. Son expertise globale en dépollution des sols et des friches industrielles concourt à l'augmentation du foncier exploitable et constitue un atout essentiel pour diminuer l'empreinte carbone des chantiers du territoire et développer l'économie circulaire.



© VINCI Construction - Philippe Jacob



Vue de la plateforme

© VINCI Construction - Mikazuki Prod

À propos d'Extract

Filiale de VINCI Construction et acteur français majeur du traitement des sédiments et des terres, Extract propose à ses clients une gamme complète de solutions pour le traitement et la valorisation des sédiments de dragage et des matériaux pollués. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire, Extract intervient sur l'ensemble du territoire français dans quatre domaines : dragage et curage environnemental ; dépollution et gestion des sites et sols pollués ; gestion des boues et produits de curage issus de la vidange d'ouvrages d'assainissement urbain et industriel ; et gestion et traitement des boues de forage. Son département Recherche & Développement et son bureau d'études intégré lui permettent d'apporter une réponse personnalisée aux problématiques de chaque client.

À propos de VINCI Construction

VINCI Construction est l'un des principaux acteurs mondiaux de la construction, dans le domaine des infrastructures de transport, des bâtiments, des réseaux et des aménagements urbains. VINCI Construction s'appuie sur un réseau d'entreprises de proximité, des réseaux de spécialité et une expertise spécifique sur les grands projets d'infrastructure. Les entreprises de VINCI Construction interviennent sur l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage (conception, construction, maintenance). Présentes dans plus de 100 pays, les 1 300 business units de VINCI Construction emploient près de 120 000 collaborateurs qui ont réalisé près de 70 000 chantiers et un chiffre d'affaires de 31,5 milliards d'euros en 2023.



Avant la visite du site, les principaux protagonistes ont pris la parole.

Il s'agit de :
M. Jean-Marc CHARDON
Président d'EXTRACT

M. Alain GARBE
Maire de Bruyères sur Oise



M. Mariusz WIECEK
Directeur Agence Seine Aval
Haropa-Ports de Paris

M. Sébastien LE CHAPELAIN
Directeur délégué Sols et
Fondations

UN PORT À LA CAMPAGNE

Jeudi 18 juillet, Bernard LEBON, Maire-Adjoint, a salué la venue de Medlog groupe MSC, sur la zone portuaire de Bruyères sur Oise.

Il a retracé l'historique de cette zone créée en 1974, un projet visionnaire pour l'époque qui prend toute sa dimension aujourd'hui.

Cet espace proche du pôle de Roissy aéroport et de Paris et sa petite couronne à 32 kms, comprend :

-Une voie d'eau pour barges de 4000 tonnes et ses divers quais de déchargement ;

-Un embranchement fer et des routes à proximité des autoroutes A16 et A1.

Cette zone accueille déjà de nombreuses entreprises. Des projets d'envergure sont en cours pour développer de nouvelles activités et des emplois.



M. Philippe Lestrade, directeur général de MSC et de Medlog, entouré de représentants du CEEVO, d'Haropa Ports de Paris et d'élus.

La société Medlog Inland Terminal Paris Bruyères aura pour activité, le chargement et le déchargement de conteneurs acheminés depuis et vers le Port de Bruyères-sur-Oise par bateaux et par trains.

À ce jour, 5 emplois sont créés par cette filiale de l'armateur MSC.





BESOIN D'UNE CARTE D'IDENTITÉ OU D'UN PASSEPORT



NOUVEAU

Démarche disponible à
la MAIRIE de
BORAN-SUR-OISE

03 44 21 63 13
mairie@boransuroise.fr

SERVICE MUNICIPAL ET SPORTIF

Un vendredi pas comme les autres à la médiathèque de Bruyères-sur-Oise...

Corinne, qui accueillait avec enthousiasme les assistantes maternelles et les enfants pour des moments de lecture et de jeux, a pris un nouveau chemin.

Après quinze années passées à la médiathèque, elle s'apprête à entamer une nouvelle aventure.

Un moment riche en émotions pour tous ce matin !



FORUM des ASSOCI



Magali MALO , Peintre en décor, dessin mural trompe l'œil, art du faux (imitation bois marbre, pierre...) dorure...

ATIONS et du SMCS



Bienvenue à Ahmed Ait issad, nouvellement arrivé au SMCS.

MANIFESTATIONS à venir

L'ÉTOILE MONTANTE
écrite et mise en scène par Clara Momeux



THÉÂTRE
ENTRÉE AU CHAPEAU

Samedi 9 novembre 2024
au centre culturel de Chantilly, Salle Molière
à 20 H 30

Samedi 30 novembre 2024
à l'Espace Lino Ventura de Bruyères sur Oise
à 20 H 30



RÉSUMÉ

Simon, Maya, Lila et Hanna se retrouvent dans leur théâtre pour leurs dernières répétitions avant le grand jour et sont forcés de constater que les autres comédiens et leur metteuse en scène manquent à l'appel.

C'est dans ce contexte que nos quatre interprètes se retrouvent confrontés les uns aux autres, mais également à eux-mêmes.

Par-delà leur humanité, ils devront passer outre leurs divergences au service de la pièce qui doit être jouée dans une semaine.

Assistés de Léandre, le régisseur du théâtre, ils se lancent dans une répétition haute en couleurs du Malade Imaginaire de Molière. Certains expriment leur mécontentement vis-à-vis de la direction artistique, d'autres montrent des réticences à collaborer, et tous se demandent où se trouvent les autres...

Comité des Fêtes Bruyères sur Oise

LOTO

Samedi 26 octobre 2024
Gymnase des Quincelettes

Ouverture des portes 18 h 30

Début du loto 20 h 30

Restauration sur place

1 carton	4€
3 cartons	10 €
7 cartons	20€
BINGO	2€



1 partie enfant offerte jusqu'à 12 ans

Renseignements et réservations : 06 30 23 78 54



Samedi 26/10	20h30 Ouverture des portes 18h30	COMITÉ des FETES	LOTO	Gymnase des Quincelettes
Lundi 11/11	9h	MUNICIPALITÉ	Commémoration	Départ Mairie puis Cimetière Retour Mairie
Du vendredi 15 au dimanche 17/11	Après-midi ou soirée	THÉÂTRE ÉTINCELLES	Représentations	Espace Lino Ventura Ferme Municipale
Dimanche 17/11	Journée	DELTA AIRSOFT	Brocante Airsoft	Gymnase
Samedi 23/11	15h-18h	FNACA	Assemblée générale	Espace Lino Ventura Ferme Municipale
Dimanche 24/11	18h30-22h	MY HAPPY BODY	Bain sonore	Salle Lilas Ferme Municipale
Dimanche 24/11	8h-18h	APEIPV Parents d'élèves école Paul Verlaine	Bourse aux jouets	Gymnase
Dimanche 30/11	Soirée	Les TORDUS de la DIDASCALIE	Représentation théâtrale « l'Etoile montante »	Espace Lino Ventura Ferme Municipale
Dimanche 01/12	10h-13h	KSK95	Stage karaté adultes	Salle Arts Martiaux
Samedi 07/12	14h	GARBOLINO FISHING	Assemblée générale	Salle Lilas Ferme Municipale
WE 14 et 15/12	Journée	COMITÉ DES FÊTES	Marché de Noël	Ferme municipale

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lana COUGOUREUX

Née le 21 juin

Joud BOURASS

Née le 26 juin

Sakina BLAMPAIN

Née le 10 juillet

Djani, Ahmé DOUCOURE CISLANI

Né le 05 juillet

Eylan, Aakash, Amudhan TAMODARIN

Né le 06 juillet

Raphaël, Jean-Louis, Henri HENNION
LOTZ

Né le 07 juillet

Mathéis, Ngomtchamio TADJUIDJE
DJEMBISSI Né le 16 juillet

Cayden, Eliel, Issac JEANCELET
Né le 23 juillet

Mussa EL HAFI
Né le 28 aout

Robin, Eugène, Félix MOREAUX
Né le 28 aout



MARIAGES

Marie Mélodie MOUSSOUNDA

Marine Muriel GOLJANOVA



et Phillippe Dominique OZIMO

et Florent, Robert REY

07 septembre

14 septembre

Comme promis, nous publions la photo de
Mack Rosnay KIBANGOU MBOUNGOU et Ken Herald YENGO
qui se sont dit OUI, le 21 septembre 2024.



DÉCÈS

Mme Marie, Cécile DIALLO
Décédée le 20 juin

M. Aness KADDOUR
Décédé le 26 juin

M. César ZAÏDI
Décédé le 07 aout



M. Christian, Georges, Roger LERICHE
Décédé le 28 juillet

Mme Dominique, Régine DOFFÉMONT
Épouse QUENTIN
Décédée le 27 aout